

**Etude comparative des modalités d'interaction
entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin et en judo
féminin de haut niveau**

Fabienne d'Arripe-Longueville, Jean F. Fournier

► **To cite this version:**

Fabienne d'Arripe-Longueville, Jean F. Fournier. Etude comparative des modalités d'interaction entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin et en judo féminin de haut niveau. *Avante -Ontario-*, Cahperd Acsepld, 1998, 4 (3), pp.84-99. hal-01688175

HAL Id: hal-01688175

<https://hal-insep.archives-ouvertes.fr/hal-01688175>

Submitted on 19 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arripe-Longueville (d'), F., & Fournier, J. (1998). Etude comparative des modalités d'interaction entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin et en judo féminin de haut niveau. *Avante*, 4, 84-99.

Etude comparative des modalités d'interaction entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin
et en judo féminin français de haut niveau

Titre courant: INTERACTIONS ENTRAÎNEUR-ATHLÈTES

Date de révision: 10 septembre 1998

Résumé

Cette étude a comparé les modalités interactives entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin et en judo féminin français de haut niveau. La perception des entraîneurs et des athlètes vis-à-vis: (1) de la nature de leurs interactions, (2) des déterminants de ces interactions et (3) des raisons de leur fonctionnalité, a été explorée à partir d'entretiens en profondeur. L'analyse qualitative des énoncés montre qu'en tir à l'arc, la forme de travail collectif consiste en une coopération délibérée conforme aux modalités observées dans d'autres sports tels la voile ou l'aviron. En revanche, les modalités interactives identifiées en judo féminin diffèrent de celles couramment véhiculées par la psychologie du sport. Les stratégies respectives adoptées par les protagonistes s'apparentent à une activité collective dénommée coopération tacite dans le champ de la psychologie des organisations. La culture propre à chaque système sportif est présentée comme un élément explicatif de ces différences.

Etude comparative des modalités d'interaction entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin
et en judo féminin français de haut niveau

Au cours des deux dernières décennies, les études portant sur l'analyse de la relation entraîneur-athlète se sont majoritairement inscrites dans le cadre du modèle multi-dimensionnel du leadership en sport développé par Chelladurai et Carron (1978). Ce modèle établit que la performance et la satisfaction de l'athlète dépendent du degré de congruence entre le comportement effectif de l'entraîneur dans la situation, le comportement préféré ou attendu par les athlètes et le comportement requis par les caractéristiques situationnelles. L'échelle du leadership en sport (Leadership Scale for Sport) proposée par Chelladurai et Saleh (1980) permet de caractériser le comportement de l'entraîneur en fonction d'une part de son style décisionnel: (1) Autocratique, (2) Démocratique et d'autre part en fonction de son style d'interaction: (1) Instruction, (2) Récompense, (3) Support social. Ce modèle et cette échelle ont généré de nombreuses études dans différents sports et contextes culturels (e.g., Chelladurai, 1993). Un des intérêts de cette approche est de permettre une investigation générale de la compatibilité relationnelle entre l'entraîneur et l'athlète. En revanche, cette approche n'est ni conçue ni adaptée à la description du processus dynamique des interactions entre les acteurs dans les situations sportives complexes.

Plus récemment, des chercheurs canadiens se sont intéressés à l'activité mobilisée par les experts en situation d'entraînement sportif et de compétition (e.g., Côté, Salmela, Trudel, Baria, & Russell, 1995a). Les travaux sont fermement situés dans un courant de la psychologie du sport appliquée et s'organisent autour de deux objets d'étude: 1) les connaissances et les stratégies utilisées par les entraîneurs experts dans des situations complexes et 2) le développement de l'expertise des entraîneurs. Au plan méthodologique, les études reposent sur la conduite d'entretiens semi-directifs amenant les participants à évoquer certains événements biographiques ou à reconstruire leurs expériences dans des situations particulières d'entraînement et de compétition. Les verbalisations recueillies sont alors retranscrites et donnent lieu à une analyse

qualitative et inductive de contenu selon les principes de la Grounded Theory - Théorie Ancrée - (Strauss & Corbin, 1990). L'accent est ainsi porté sur une conceptualisation de la réalité perçue par les participants au travers d'une mise en relation des catégories émergentes.

Les résultats des études portant sur l'identification des connaissances et stratégies des entraîneurs experts en gymnastique masculine ont abouti à une modélisation du processus de développement des athlètes dénommée The Coaching Model (Côté et al., 1995a). Sont proposées comme centrales les tâches de l'entraîneur dans trois domaines: 1) l'entraînement, 2) la compétition et 3) l'organisation. L'efficacité de ces tâches dépend d'une évaluation pertinente du potentiel de l'athlète. Trois composantes affectent par ailleurs les variables précitées: 1) les caractéristiques personnelles de l'entraîneur, 2) les caractéristiques personnelles de l'athlète et 3) les facteurs contextuels (figure 1).

Insérer Figure 1 ici

Dans le prolongement de cette modélisation, les connaissances et les stratégies utilisées par les entraîneurs dans les contextes d'entraînement, de compétition et d'organisation ont été étudiées. Côté, Salmela et Russell (1995c) rapportent par exemple que le style d'intervention des entraîneurs experts de gymnastique se caractérise par le partage de responsabilités avec l'athlète, un soutien social important, un respect de l'entraîneur de la part des gymnastes et la prise en compte de leur jugement sur la qualité de l'entraînement. Côté et Salmela (1996) décrivent par ailleurs l'implication constante de l'entraîneur dans une dynamique d'interactions sociales associant différents acteurs tels les gymnastes, leurs parents ou les assistants entraîneurs. Saury et Durand (1995), dans une orientation similaire, font apparaître quatre caractéristiques du mode de relation entre les entraîneurs et les athlètes olympiques de voile français: 1) une attitude empathique et compréhensive à l'égard des athlètes, 2) une négociation tacite des tâches d'entraînement, 3) une

délimitation d'une marge d'autonomie pour l'athlète dans la prise en charge de son entraînement et 4) la mise en jeu d'un "référentiel commun" sur la base de connaissances et d'expériences partagées. La relation entraîneur-athlète est décrite comme une activité coopérative organisée pour réaliser une tâche collective et comme une totalité dotée de propriétés d'adaptation. Les auteurs proposent ainsi de concevoir l'entraînement comme un travail collectif (Leplat, 1994), c'est-à-dire une activité collective mise en œuvre pour satisfaire les exigences d'une tâche possédant un but précis et ambitieux: la performance en compétition.

Ces études "en profondeur" ont permis de développer une approche holistique et compréhensive de la relation entraîneur-athlète. Toutefois, dans les travaux pré-cités, seules les cognitions et perceptions des entraîneurs ont été considérées. L'investigation conjointe des perceptions des entraîneurs et des athlètes relève de préoccupations actuelles dans la littérature sur l'entraînement sportif (d'Arripe-Longueville, Fournier, & Dubois, 1998; Sedgwick, Côté, & Dowd, 1997). La considération des perceptions croisées de l'entraîneur et de l'athlète apparaît effectivement déterminante pour identifier l'adéquation entre leurs stratégies respectives dans un système sportif particulier.

Dans cette perspective, certains concepts de la psychologie du travail et de l'ergonomie cognitive appliqués à l'analyse de l'activité opérative collective, tels le concept d'interaction fonctionnelle (e.g., Lacoste, 1991) apparaissent heuristiques. Deux dimensions sont distinguées dans la psychologie du travail collectif. D'une part, la dimension verticale qui correspond à une situation de médiatisation ou de prescription, et qui est l'objet d'études sur le leadership ou le management. Cette orientation s'illustre dans le milieu sportif par les nombreux travaux de Chelladurai et de ses collaborateurs dont il a été question plus haut (e.g., Chelladurai, 1993). D'autre part, la dimension horizontale qui est focalisée sur les fonctions exercées dans l'activité collective, indépendamment d'une hiérarchie statutaire. Ainsi, l'approche interactionniste en psychologie du travail repose sur le principe que l'activité collective est co-construite par les protagonistes et qu'il existe des perspectives différenciées en

fonction de chaque acteur ou actrice de la collectivité. Les interactions sont qualifiées de fonctionnelles lorsque l'on peut identifier, à partir d'une analyse de situations partagées par les opérateurs, une coordination entre les activités individuelles au regard des exigences du système de production (Leplat, 1994). Différents niveaux de coordination sont alors repérables (Rogalski, 1994). La co-action en représente la forme la moins élaborée, puisqu'elle désigne des activités individuelles juxtaposées se déroulant dans un lieu commun. Chaque individu accomplit ainsi une tâche de façon isolée sans interagir avec l'autre; non seulement les buts immédiats des acteurs sont différents, mais ils n'ont pas le même but à moyen terme. A l'opposé, la collaboration représente une forme complexe de coordination, caractérisée par des représentations communes entre les acteurs ou les actrices et une élaboration collective des stratégies de résolution. Entre ces deux pôles, se trouvent, d'une part, des situations de coopération distribuée, dans lesquelles les buts immédiats de chaque protagoniste diffèrent mais concourent à une tâche commune, et d'autre part, des situations de coopération tacite. Ces dernières se traduisent par une négociation de rapports de force et l'adoption de stratégies au regard d'enjeux communs (Lacoste, 1991).

La présente étude s'appuie ainsi sur des propositions théoriques et méthodologiques provenant de deux champs. En premier lieu, elle se réfère à l'approche cognitive, phénoménologique et qualitative de l'étude de l'expertise des entraîneurs développée au Canada notamment par Salmela, Côté et leurs collègues (e.g., Côté *et al.*, 1995a, 1995b, 1995c). En second lieu, ce travail s'inspire de concepts de la psychologie du travail et de l'ergonomie cognitive appliqués à l'analyse de l'activité opérative collective, tels le concept d'interaction fonctionnelle (e.g., Lacoste, 1991). Notre étude avait pour objet de décrire et de comparer les modalités interactives entraîneur-athlètes dans deux disciplines sportives françaises aux cultures et aux exigences réglementaires contrastées: le tir à l'arc masculin et le judo féminin de haut niveau. Ces deux disciplines se caractérisent toutes deux par de hauts résultats sportifs au plan international, mais si la première est synonyme de "concentration" dans les représentations sociales, la seconde évoque davantage "la guerre sur un tapis". Afin

d'identifier les caractéristiques respectives des modalités interactives entraîneur-athlètes dans ces deux sports, cette étude a exploré les perceptions d'entraîneurs experts et d'athlètes de haut niveau vis-à-vis: (1) de la nature de leurs interactions, (2) des conditions déterminant leurs interactions et (3) des raisons de la fonctionnalité de leurs interactions. Une méthodologie qualitative dérivée des principes de la Théorie Ancrée a été utilisée.

Méthodologie

Participants

Six entraîneurs experts, trois entraîneurs de tir à l'arc masculin et trois entraîneurs de judo féminin ont été sélectionnés selon les critères de Côté *et al.* (1995b). Au moment des entretiens, ces entraîneurs étaient responsables des équipes nationales et de la préparation olympique. Cinq tireurs à l'arc masculins de haut niveau et six judoka féminines ont également été sollicités. Tous ces athlètes avaient des titres internationaux et certains d'entre eux un titre olympique.

Afin de conserver l'anonymat des participants, le codage suivant a été adopté: les athlètes ont été désignés par la lettre majuscule "A" associée à la lettre minuscule "j" (pour l'activité judo) et "ta" (pour l'activité tir à l'arc). De même, les entraîneurs ont été désignés par la lettre "E", associée aux lettres "j" ou "ta" en fonction de leur discipline sportive.

Guide d'entretien

Des entretiens en profondeur d'une durée minimale de deux heures ont été conduits auprès des entraîneurs et des athlètes grâce à deux guides d'entretien distincts mais reposant sur les mêmes thèmes relatifs à des situations d'entraînement ou de compétition. Ces guides ont été construits à partir de guides d'entretien existants (Orlick, 1986) et de données issues des entretiens conduits lors d'une étude pilote auprès de deux entraîneurs nationaux et de deux athlètes d'équipes juniors. Les thèmes du guide ont été abordés dans l'ordre choisi par le participant ou la participante au cours de l'entretien.

Les questions et les relances amenaient le participant ou la participante à reconstruire son expérience dans des situations particulières d'entraînement et de compétition. Les interactions entraîneur-athlètes, leurs conditions d'émergence et leur fonctionnalité ont donc été appréhendées au sein de la complexité de la situation à partir de faits et de leurs contextes. Cinq catégories de questions ont été utilisées. Les trois premières catégories ont été proposées par Spradley (1979): (a) des questions descriptives qui permettent d'identifier des situations importantes pour le participant ou la participante (par exemple, une bonne performance, un mauvais entraînement, un trajet dans l'autobus...), (b) des questions structurelles qui permettent d'extraire des informations précises sur la situation identifiée (par exemple, les conditions d'adoption d'une interaction particulière: où? avec qui? à partir de quels indicateurs? ça s'est traduit comment?), (c) des questions de contraste permettant d'obtenir des informations sur des situations différentes (par exemple, avec des athlètes plus jeunes, avec des athlètes plus médaillés...). La quatrième catégorie était constituée de questions que nous avons qualifiées de justificatives. Elles visaient à recueillir les arguments des entraîneurs et des athlètes concernant la fonctionnalité de leurs interactions au regard par exemple de leur caractère reproductible (si c'était à refaire...? Sinon? Pourquoi?). La dernière catégorie de questions que nous avons qualifiées de confirmatoires visaient, d'une part, à solliciter à nouveau le participant ou la participante sur la même idée (en formulant par exemple le contraire de ce qu'il ou qu'elle venait d'énoncer) et d'autre part, à obtenir son accord à propos d'une analyse inductive immédiate opérée au cours de l'entretien.

Procédure

Chaque entretien débutait par un rappel des objectifs de la recherche. Elle était présentée comme une analyse du fonctionnement des participants ou des participantes en tant qu'entraîneur expert reconnu ou en tant qu'athlète de haut niveau. La permission d'enregistrer et de retranscrire les entretiens de façon anonyme a été accordée par chaque participant et chaque participante. Un chercheur et une chercheuse ont participé à chaque entretien. L'un conduisait l'entretien, l'autre était responsable d'une analyse inductive immédiate effectuée selon une procédure empruntée à Scanlan (1993). Les

deux chercheurs possédaient une compétence pour la conduite des entretiens grâce à l'expérience d'une étude qualitative antérieure. Par ailleurs, lors de l'étude pilote, ils ont développé une expertise pour effectuer une analyse inductive immédiate, grâce à un entraînement auprès d'entraîneurs et d'athlètes d'équipes juniors. Cette analyse inductive consistait à identifier les énoncés référentiels saillants liés directement ou indirectement aux axes d'analyse de l'étude et à inscrire sur des fiches repositionnables (Post-itTM notes) un mot-clé ou une expression résumant le fait ou l'avis du participant ou de la participante. A la fin de l'entretien, les fiches portant les mots-clés étaient disposées sur un tableau afin de les mettre en relation par des symboles graphiques (flèches, traits de séparation, cadres de regroupement). Le participant ou la participante et les chercheurs ré-organisaient ensuite les fiches et les symboles graphiques entre eux, jusqu'à l'émergence d'un profil schématique traduisant le fonctionnement du participant ou de la participante et lui donnant satisfaction. Le profil obtenu pouvait être modifié après l'entretien, suite aux échanges entre le participant ou la participante et les chercheurs.

Analyse des données

Les verbalisations des participants ont été retranscrites dans leur intégralité. Des procédures de codage et de catégorisation inductives s'inspirant des principes de la Théorie Ancrée (Strauss & Corbin, 1990) ont ensuite été utilisées. Les situations décrites à la fois par les entraîneurs et les athlètes ont alors été spécifiquement analysées afin d'identifier les stratégies respectives des protagonistes. La fonctionnalité des interactions a été qualifiée au travers de la coordination entre les activités individuelles au regard des exigences du système sportif.

Le contrôle de validité a été opéré à deux niveaux: (1) un codage indépendant impliquant deux chercheurs concernant les énoncés en tir à l'arc et trois chercheurs concernant les énoncés en judo et (2) une vérification par les entraîneurs ou les athlètes de l'authenticité de leurs énoncés d'une part et des résultats de la recherche d'autre part. Des modifications mineures furent apportées au texte retranscrit et aux modélisations

proposées par les chercheurs suite aux commentaires des participants ou des participantes.

Résultats

Tir à l'arc masculin français

Stratégies d'interaction des entraîneurs experts. L'analyse qualitative des énoncés des entraîneurs montre que ceux-ci adoptent un mode d'interaction reposant sur la coopération avec l'athlète. Ce mode s'opérationnalise à travers trois stratégies: 1) individualiser le processus d'entraînement, 2) responsabiliser l'athlète dans ce processus et 3) renforcer la cohésion de l'équipe. L'extrait suivant illustre la stratégie de responsabilisation de l'athlète reposant sur une coopération entraîneur-athlète:

C'est pas moi tout seul qui définis, c'est une longue discussion, un type d'analyse et après cette analyse, ensemble, on essaye d'élaborer, même si je peux influencer certains choix, certaines réflexions, je ne décide pas à sa place de ce qu'il doit faire (...). Le tireur est le principal maître d'œuvre (E.ta.2).

Cet autre extrait illustre la cohésion (en termes d'habileté d'organisation collective) observée par l'entraîneur lors d'une compétition par équipe:

A un moment donné, pour justement maîtriser tous les aspects et toutes les problématiques qu'il peut y avoir dans un tir par équipe, on a bien cadré ça, on a simulé toutes les combinaisons possibles (...) toute une stratégie bien claire et qui donne confiance et qui permet de voir que ça tourne, ça roule. Chaque tireur sait comment l'autre réagit à tel moment, boum...il sort, l'autre prend sa place, une cohésion d'ensemble, une sorte de communion (E.ta.1).

En situation d'entraînement ou de compétition, les interactions entre l'entraîneur et l'athlète sont essentiellement déterminées par la perception qu'a l'entraîneur des habiletés mentales de l'athlète en termes de motivation et de concentration, ainsi que le révèle l'extrait suivant:

Initialement, le nerf de l'histoire, c'est d'avoir envie (...) par rapport, je dirais, au comportement du tireur, à sa manière dont il s'investit mentalement. Je crois que c'est à ce niveau là que je juge un bon entraînement. Je vais l'interpeller à un moment donné car je sens qu'il faut pas le laisser continuer à fonctionner comme ça (...) quand il s'éloigne des objectifs ou que je sens que psychologiquement, mentalement, il est pas très bien, qu'il s'engage pas qualitativement dans l'entraînement (E.ta.1).

Plus en amont, la relation que l'entraîneur entretient avec ses athlètes est déterminée par sa propre expérience de tireur et par la conception humaniste et non techniciste de l'entraînement sportif qui lui est liée:

C'est une démarche personnelle liée au départ à un souci d'évoluer en que tireur, parce que je n'avais pas trouvé d'entraîneur susceptible de m'apporter ce dont j'avais besoin (...). De fil en aiguille, je me suis aperçu que la simple démarche de technicien ne suffisait plus pour faire progresser. A partir de là, j'ai élargi le débat pour essayer de comprendre le fonctionnement du tireur en l'écoutant, en se centrant sur son investissement mental, en mettant en relation tous les éléments de la performance et en faisant en sorte que, le plus souvent possible, le tireur garde l'initiative (E.ta.1).

Stratégies d'interaction des tireurs à l'arc de haut niveau. L'analyse qualitative des énoncés des athlètes montre que ceux-ci adoptent un mode d'interaction reposant sur la coopération à l'intérieur de laquelle s'opérationnalisent trois stratégies: 1) planifier les objectifs avec l'entraîneur et les redéfinir au besoin, 2) utiliser les interventions de l'entraîneur pour repréciser la démarche du tir et replanifier l'action, 3) analyser systématiquement les liens processus-résultat. La centration de l'athlète sur son investissement mental en termes de motivation et de concentration ainsi que ses objectifs d'autodétermination organisent principalement les interactions avec l'entraîneur.

Cet extrait illustre la planification conjointe des objectifs entre l'entraîneur et l'athlète:

Je décide surtout avec l'entraîneur; chacun donne son point de vue en fonction de comment il voit les choses, pour savoir ce qu'il y a à faire, savoir où on va, se situer (A.ta.1).

Ce deuxième extrait illustre la replanification de l'athlète en compétition suite à l'intervention de l'entraîneur:

Il n'a fait que préciser les choses mais en fait c'est exactement la démarche que je devais adopter. C'est bien quand on te dit de faire comme ça, alors que d'une certaine manière tu l'avais déjà décidé. Donc c'était en harmonie. C'était clair, je savais exactement ce qu'il me disait et ce que j'avais à faire (A.ta.3).

Enfin, ce troisième extrait illustre l'analyse du lien processus-résultat après une compétition et ses conséquences pour l'entraînement:

On discute comment s'est passée la compétition, on décrit comment s'est passée la compétition et les résultats qu'on a eus. Ça permet de savoir quoi travailler et d'avoir quelque chose de précis et puis de dire "tiens, pourquoi cela n'a pas été, il faut essayer de voir ça, de faire attention", ça permet d'être clair dans la stratégie de l'entraînement (A.ta.1).

Fonctionnalité entre les stratégies d'interaction des entraîneurs et des athlètes.

L'analyse des situations d'entraînement et de compétition communément explicitées par les entraîneurs et les athlètes montre: 1) des buts partagés, 2) la considération de chaque partenaire comme une source possible de connaissance et 3) une négociation et une construction conjointes de la connaissance. La figure 2 présente la coordination entre les stratégies respectives des entraîneurs et des athlètes. Cette coordination est à l'origine d'une forme de travail collectif que nous avons qualifiée de coopération délibérée. Cette dernière est alimentée: 1) par une culture du tir à l'arc valorisant la "démarche du tir" en termes d'investissement mental et 2) par des buts partagés centrés sur le processus de production de la performance et non sur le résultat. Cette activité collective se caractérise par ailleurs par une attitude de construction et de négociation

conjointe de la connaissance reposant sur un certain volontarisme. La coopération ne semble pas donnée a priori, mais résulterait de l'interaction entre les acteurs et de la construction permanente d'un référentiel commun. Elle s'avère concomitante de résultats sportifs sur un plan international et semble contribuer à rendre l'athlète autonome par et dans un climat d'entraînement démocratique et globalement agréable.

Insérer Figure 2 ici

Judo féminin français¹

Stratégies d'interaction des entraîneurs experts. L'analyse qualitative des énoncés des entraîneurs montre que ceux-ci adoptent un mode d'interaction autoritaire à l'intérieur duquel s'expriment six stratégies: 1) stimuler la rivalité interindividuelle, 2) provoquer les athlètes verbalement, 3) démontrer de l'indifférence aux athlètes, 4) entrer en conflit avec les athlètes, 5) renforcer la cohésion de l'élite et 6) faire preuve de favoritisme au sein de l'élite.

A titre d'exemple, les stratégies de provocation verbale sont liées à la nécessité perçue par les entraîneurs d'une restructuration de la conduite de l'athlète sur un pôle technique, tactique ou mental. L'extrait suivant illustre une stratégie de provocation verbale utilisée par l'un des entraîneurs experts:

Y'a des fois, clairement faut les choquer, leur lancer des piques, pour qu'elles se donnent vraiment à fond, leur rentrer dedans, surtout certaines qui doutent, qui réfléchissent trop avant une compétition (E.j.1).

Les stratégies d'indifférence vis-à-vis de l'athlète sont parfois associées au précédentes. L'indifférence se traduit par une prise de distance de l'entraîneur par rapport à l'athlète, l'absence totale plus ou moins prolongée de communication verbale

¹ Une présentation détaillée des résultats figure dans l'étude rapportée par d'Arripe-Longueville, Fournier et Dubois (1998).

entre les partenaires et l'attente d'une remise en question de la part de l'athlète. Une telle attitude est, par ailleurs, souvent motivée par la diminution ou la disparition de tout enjeu d'un investissement de l'entraîneur sur l'athlète (athlète en fin de carrière, athlète blessée), ou encore par une déception suite à une défaite de l'athlète, comme le révèle l'extrait suivant:

Des fois, quand elles n'ont pas tout fait pour gagner, dans la défaite, je m'en vais sans rien dire. Là, je le fais exprès. Je me force pour les laisser dans leur machin... En fait, quand tout le système cloche, quand on définit une tactique avant et qu'elles font tout complètement à l'envers, qu'elles se "rempêtrent" dans les mauvaises choses, je m'en vais (...). C'est choquant. J'attends qu'elles reviennent pour qu'elles engagent la discussion. (...) C'est pas moi qui ferai le premier pas (...). Le principe marche. Après s'il faut attendre cinq minutes, trois jours, une semaine, un mois, c'est pareil. En tout cas, le principe marche (E.j.2).

Stratégies d'interaction des judoka féminines de haut niveau. L'analyse qualitative des énoncés des athlètes montre que celles-ci adoptent un mode d'interaction reposant sur l'autonomie à l'intérieur duquel s'expriment cinq stratégies: 1) faire preuve de diplomatie, 2) accomplir des performances exceptionnelles, 3) solliciter les entraîneurs directement, 4) sélectionner les compétences des entraîneurs en fonction de ses besoins et 5) contourner, si nécessaire, les règles conventionnelles.

A titre d'exemple, les stratégies reposant sur la diplomatie se traduisent par des concessions à l'autorité des entraîneurs, l'acceptation d'attitudes non équitables ou la redéfinition tacite des tâches d'entraînement jugées non adaptées sur le plan technique. Les athlètes ont recours à ces stratégies tout au long de leur carrière. Toutefois, elles sont particulièrement utilisées au regard des objectifs de sélection pour les compétitions importantes. Ces stratégies sont justifiées vis-à-vis de la culture du judo et du mode de fonctionnement des entraîneurs. Ainsi ces extraits de l'entretien avec une judoka:

De toutes façons, c'est eux qui ont le pouvoir, donc t'es bien obligé de t'adapter, de composer avec, enfin de faire preuve plutôt de diplomatie

(...). Des fois, ça te gonfle, c'est dur, mais tu les laisses parler et tu fais ton truc de ton côté (A.j.5).

Cet autre extrait illustre la recherche par les athlètes des meilleurs résultats possibles lors des compétitions, afin d'objectiver les critères de sélection. Ainsi l'énoncé de cette judoka:

Ma stratégie, c'est d'être devant, comme ça, y'a pas photo, ils peuvent rien dire (A.j.1).

Enfin, l'extrait suivant illustre le "magasinage" qu'opèrent les athlètes auprès des divers entraîneurs, en fonction de leurs besoins et selon les compétences estimées de chaque entraîneur:

Les trois entraîneurs étaient très différents au niveau de la personnalité, au niveau des connaissances techniques. Moi, je considère que c'est quand même un atout parce que moi, j'essaie de prendre le meilleur de ce qu'ils ont en chacun d'eux (A.j.4).

Fonctionnalité entre les stratégies d'interaction des entraîneurs et des athlètes.

L'analyse des situations d'entraînement et de compétition communément explicitées par les entraîneurs et les athlètes montre que leurs stratégies respectives sont alimentées par une culture commune du judo reposant à la fois sur la productivité historique du système et sur un "vivier" d'athlètes important. Les stratégies des entraîneurs et des athlètes sont par ailleurs finalisées par des buts partagés centrés sur le résultat, consistant à perpétuer la tradition de l'excellence en dominant le monde. Ces buts se spécifient chez les entraîneurs à travers leurs objectifs de sélection et d'entraînement des athlètes perçus comme les meilleurs. De leur côté, les athlètes ont pour objectifs prioritaires d'être sélectionnés pour les compétitions importantes et d'optimiser leurs performances. Enfin, ces buts partagés entretiennent la coordination entre les stratégies respectives des protagonistes, souvent sur la base de rapports de force ou de négociations. Cette forme d'activité collective qualifiable de coopération tacite permet l'autorégulation du système. Ce dernier s'avère concomitant de nombreux résultats sportifs au plan international et semble contribuer à l'émergence de l'autonomie de

l'athlète par et dans un climat d'entraînement autoritaire et globalement désagréable, ainsi que l'illustre la figure 3.

Insérer Figure 3 ici

Discussion

Les modalités interactives entraîneur-athlètes en tir à l'arc masculin français de haut niveau s'apparentent à celles observées dans d'autres études portant sur des disciplines sportives telles que la gymnastique masculine et l'aviron au Canada ou la voile en France. Ces modalités reposent majoritairement sur une coopération entre l'entraîneur et l'athlète. Rappelons qu'en gymnastique, elle se caractérise par des stratégies de responsabilisation, de soutien social et de sollicitation de l'athlète dans la perception de la qualité de l'entraînement (Côté et al., 1995c). En aviron, les comportements communément perçus comme importants par les entraîneurs et les athlètes pour développer la confiance concernent notamment la planification conjointe des objectifs, la reconnaissance des différences individuelles et l'établissement d'un rapport positif avec chaque athlète (Sedgwick, Côté, & Dowd, 1997). En voile, Saury et Durand (1995) rapportent que les entraîneurs experts manifestent une attitude empathique et compréhensive à l'égard de leurs athlètes, consistant à donner du sens aux comportements de ces derniers et à adopter des modes d'interventions différenciés en fonction de chaque athlète. Les entraîneurs s'avèrent également soucieux de développer les capacités d'auto-évaluation de leurs athlètes et plus généralement cherchent à les placer face à leurs responsabilités.

Dans la présente étude, les caractéristiques des interactions entraîneur-athlètes apparaissent comme la conséquence d'une culture et de buts généraux partagés centrés sur le processus de production de la performance ("la démarche du tir") et non sur le résultat. A l'image de résultats observés dans le champ de la psychologie du travail, les décisions sont parfois distribuées et se déroulent sur la base d'un "référentiel commun"

(De Terssac, 1992). Nos résultats suggèrent également que ce référentiel se construit à l'occasion de la réalisation de tâches particulières. En référence aux modèles de l'activité opérative collective (Lacoste, 1991, Rogalski, 1994), la coopération entre l'entraîneur et l'athlète prend ainsi tantôt la forme d'une coopération distribuée, dans laquelle les buts immédiats de chaque acteur diffèrent tout en concourant à une tâche commune, tantôt la forme d'une véritable collaboration caractérisée par des représentations homogènes entre les acteurs et une négociation conjointe de leurs stratégies.

Les modalités interactives observées dans le cadre du judo féminin français diffèrent de celles identifiées en tir à l'arc et plus généralement des résultats rapportés jusqu'alors dans le domaine de l'expertise des entraîneurs (Côté et al., 1995a, 1995c; Saury & Durand, 1995; Sedgwick et al., 1997). De plus, les stratégies décrites par les participants (e.g., faire preuve d'indifférence, contourner les règles conventionnelles) ne convergent pas vers les données conventionnellement diffusées dans les manuels de psychologie du sport (e.g., Williams, 1997). En revanche, ces stratégies peuvent être rapprochées de styles de coaching identifiés dans certains sports professionnels au sein desquels les considérations politiques et financières prédominent. Dans les entretiens réalisés par Salmela (1996), on relève ainsi que les deux entraîneurs de hockey sur glace les mieux payés sont à la fois impersonnels et exigeants et qu'ils manipulent leurs athlètes, conformément aux attentes de la direction sportive.

Par ailleurs, la coordination entre les stratégies des entraîneurs et des athlètes de judo féminin français, sur la base de rapports de force et de négociations, peut être interprétée dans le cadre de certaines modélisations du travail collectif (Lacoste, 1991, Rogalski, 1994). L'action collective par laquelle les entraîneurs et les athlètes coopèrent pour atteindre certains résultats se déroulent dans un contexte organisé dans lequel la culture, les règles, les conventions et les buts partagés constituent des éléments de coordination qui orientent les stratégies d'interaction des acteurs. La fonctionnalité des interactions entre les protagonistes apparaît ainsi dans notre étude comme la conséquence d'une culture et d'enjeux partagés centrés sur la victoire. Cette forme

originale d'activité collective peut être qualifiée de coopération tacite (Lacoste, 1991). Les acteurs fonctionnent au travers d'un processus de coopération qui sont des échanges négociés, chacun des protagonistes essayant d'augmenter ses marges de manoeuvre et de retirer le maximum d'avantages de la transaction (De Terssac & Lompré, 1994).

Enfin, les résultats obtenus montrent que quelle que soit l'organisation retenue, l'athlète est l'ultime maître de sa performance, l'entraîneur ne constituant qu'une ressource plus ou moins adaptée à ses besoins. Toutefois, si l'autonomie de l'athlète est une notion constante, les résultats suggèrent que les conditions de son émergence sont radicalement différentes en fonction de la discipline sportive. En tir à l'arc, l'accès de l'athlète à l'autonomie relèverait d'une stratégie délibérée de l'entraîneur et de conceptions éducatives propres à la culture de la discipline. En judo, en revanche, l'autonomie semble émerger des stratégies d'adaptation de l'athlète au système de contraintes imposé par les entraîneurs et l'organisation sportive. Ce mode de fonctionnement autonome lui permettrait de construire l'espace d'action compatible avec la poursuite de ses objectifs. Une démarche adaptative analogue a été mise en évidence par De Terssac (1992) dans le monde du travail. Pour cet auteur, l'organisation autonome des exécutants se traduit par une contestation plus ou moins explicite des règles officielles et par l'élaboration de règles non écrites, révélant ainsi les limites de la prescription. Dans notre étude, les conditions de l'émergence de l'autonomie de l'athlète semblent fortement liées aux caractéristiques réglementaires, culturelles et organisationnelles de chaque discipline sportive.

En conclusion, cette étude comparative souligne le caractère construit et indispensable de la coopération entraîneur-athlète pour la survie de l'organisation sportive, que cette coopération soit délibérée (tir à l'arc masculin) ou tacite (judo féminin). Elle suggère également que le mode de fonctionnement autonome de l'athlète est à la fois la condition sine qua non et le résultat de cette coopération. Cette étude pourrait aider les entraîneurs et les athlètes à mieux appréhender leur interdépendance dans l'organisation sportive dans laquelle ils évoluent et à qualifier la nature de leurs interactions. Une étude ultérieure devra analyser et modéliser l'organisation temporelle

et contextuelle des interactions entraîneur-athlètes en situation de compétition et caractériser quels sont leurs effets sur la performance de l'athlète.

Références

Arripe-Longueville (d'), F., Fournier, J.F., & Dubois, A. (1998). The perceived effectiveness of interactions between expert French judo coaches and female elite athletes. The Sport Psychologist, 12 (3), 317-332.

Chelladurai, P., & Carron, A. (1978). Leadership. Ottawa: Sociology of Sport Monograph Series, Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation.

Chelladurai, P., & Saleh, S. (1980). Dimensions of a leader behavior in sports: Development of a leadership scale. Journal of Sport Psychology, 2, 34-45.

Chelladurai, P. (1993). Leadership. In R.N. Singer, M. Murphey, & L.K. Tennant (Eds), Handbook of Research on Sport Psychology (pp. 647-671). New York: Macmillan.

Côté, J. & Salmela, J. H. (1996). The organizational tasks of high-performance gymnastic coaches. The Sport Psychologist, 10, 247-260.

Côté, J., Salmela, J. H., Trudel, P., Baria, A., & Russell, S. (1995a). The coaching expert model: A grounded assessment of expert gymnastic coaches' knowledge. Journal of Sport and Exercise Psychology, 17, 1-17.

Côté, J., Salmela, J. H., & Russell, S. (1995b). The knowledge of high-performance gymnastic coaches: Methodological framework. The Sport Psychologist, 9, 65-75.

Côté, J., Salmela, J. H., & Russell, S. (1995c). The knowledge of high-performance gymnastic coaches: Competition and training considerations. The Sport Psychologist, 9, 76-95.

Lacoste, M. (1991). Les communications de travail comme interactions. [Work communications as interactions]. In: R. Amalberti, M. de Montmollin et J. Theureau (Eds.), Modèles en analyse du travail (pp. 191-229). Lièges: Mardaga.

Leplat, J. (1994). Collective activity in work: Some ways of research. Le Travail Humain, 57 (3), 201-202.

Orlick, T. (1986). Psyching for sport. Champaign, IL: Human Kinetics.

Rogalski, J. (1994). Formation et activités collectives. Le Travail Humain, 57 (4), 367-386.

Salmela, J. H. (Ed.). (1996). Great Job Coach. Ottawa: Potentium.

Saury, J., & Durand, M. (1995). Etude des connaissances pratiques des entraîneurs experts en voile. De l'analyse des relations entraîneurs-athlètes à une approche de la situation d'entraînement comme un travail collectif. [Practical knowledge of expert sailing coaches. From the analysis of the coach-athlete relationship to an approach of the training situation as a collective work]. Sport, 151, 25-39.

Scanlan, T. K. (1993, october). Testing... Testing... Where is sport psychology? Paper presented at the annual meeting of the Association for the Advancement of Applied Sport Psychology, Montréal, Qc.

Sedgwick., W. A., Côté, J., & Dowd, J. (1997). Confidence building strategies used by Canadian high-level rowing coaches. Avante, 3 (3), 80-92.

Spradley, J. (1979). The ethnographic interview. New York: Holt, Rinehart & Winston.

Strauss, A. & Corbin, J. (1990). Basics of qualitative research: Grounded Theory procedures and techniques. Beverly Hills, CA: Sage.

Terressac, G. De (1992). Autonomie dans le travail. [Autonomy at work]. Paris: PUF.

Terressac, G. De, & Lompré, N. (1994). Coordination et coopération dans les organisations. In B. Pavard (Ed.), Systèmes coopératifs: de la modélisation à la conception. Toulouse: Octares.

Williams, J. M. (Ed.). (1997). Applied Sport Psychology: Personal growth to peak performance. (3rd ed.). Mountain View, CA: Mayfield.

Notes des auteurs

Cette étude a été conduite grâce au soutien financier du Ministère de la Jeunesse et des Sports français (Réseau Inter-Etablissements de Recherche "Connaissances et Pratiques des Entraîneurs Experts"). Les auteurs remercient les entraîneurs et les athlètes pour leur collaboration. Ils expriment également leur reconnaissance envers Alice Dubois pour son implication dans l'analyse des données en judo féminin, Philippe Fleurance, Jacques Saury, Marc Durand, Carole Sève et deux lecteurs ou lectrices anonymes pour leurs commentaires sur des versions antérieures du manuscrit.

Toute correspondance concernant cet article doit être adressée à Fabienne d'Arripe-Longueville, Laboratoire de Psychologie Appliquée au Sport, Institut National du Sport et de l'Education Physique, 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris. E-Mail: darripe@u-paris10.fr

Intitulés des figures

Figure 1: Le modèle de l'entraînement sportif (The Coaching Model) d'après Côté, Salmela, Trudel, Baria, & Russell (1995a).

Figure 2: Fonctionnalité des stratégies d'interaction des entraîneurs et des athlètes en tir à l'arc masculin français au regard de la culture du système et de buts partagés.

Figure 3: Fonctionnalité des stratégies d'interaction des entraîneurs et des athlètes de judo féminin français au regard de la culture du système et de buts partagés.

Développement de l'Athlète







